



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire 11-131223
Rapport d'activités du SIDELEC pour l'année 2022

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **07 décembre 2023** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **19**

Absents : 05

Procurations : 05

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : JUSTINE Victorien

LE MAIRE,

Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TREIZE
DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois le **TREIZE DÉCEMBRE** à **DIX-HUIT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean-Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean-Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Érick BOYER conseiller municipal – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Joseph Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Mickaël PAYET conseiller municipal – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

ABSENT(S) : Sabrina HOARAU conseillère municipale – Sophie ARZAL conseillère municipale – Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal - Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale

PROCURATION(S) : Joan DORO 4^{ème} adjoint à Mylène MAHALATCHIMY – Sonia ALBUFFY conseillère municipale à Johnny PAYET – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Marie-Lourdes VÉLIA – Emilie NALEM conseillère municipale à Sabine IGOUFE – Mélissa MOGALIA conseillère municipale à Héliette THIBURCE

Publicité faite le 18 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20231213-DCM11-131223-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023

Affaire 11-131223

Rapport d'activités du SIDELEC pour l'année 2022

Le Maire informe l'assemblée que conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SIDELEC a communiqué son rapport d'activités pour l'année 2022 et a demandé de le présenter au prochain conseil municipal.

Pour rappel, le SIDELEC est un syndicat intercommunal dont la commune est membre et qui est compétent notamment en électrification rurale et éclairage public pour la partie investissement. Les vingt-quatre communes de l'île sont adhérentes. Les représentants pour La Plaine des Palmistes sont : Jean-Yves FAUSTIN et Erick BOYER (remplacé par Joan DORO lors du conseil municipal du 18 octobre 2023).

Le rapport qui est joint à la présente expose l'ensemble de l'activité du syndicat pour l'année 2022. Ainsi, il ressort de ce rapport un niveau important d'investissements pour la transition énergétique et l'électrification rurale avec plus de 20 millions d'euros consacrés. Il est également fait état d'un excédent global consolidé de plus de 5,8 millions d'euros.

Sur l'année 2022, le SIDELEC a maintenu son niveau moyen d'investissement de 14 millions d'euros en électrification rurale, comme constaté les années précédentes. Pour notre commune, l'évolution des dépenses depuis 2019 se présente comme suit :

2019	2020	2021	2022
243 793.10 €	744 011.82 €	985 206.99 €	105 893,75 €

Le niveau des dépenses consacrées à La Plaine des Palmistes en la matière est ainsi en baisse, mais il est à mettre en exergue avec les différentes études en cours en matière de maîtrise de l'énergie et d'autoconsommation, afin de préparer les investissements futurs pour près d'un million d'euros pour la ville. En plus de ces investissements en faveur des opérations de logements et des familles, le SIDELEC a mené, en partenariat avec certaines communes membres des opérations de rénovation du parc d'éclairage public. Pour la Collectivité, l'opération a démarré en 2021 et se poursuit en 2023 pour un montant de travaux de 1 066 230.00 €.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **3 abstentions** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE, Jean-Yves VACHER)

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **PREND ACTE** de la communication du rapport d'activités du SIDELEC pour l'année 2022,
- **DÉCLARE** avoir pris connaissance de leurs termes,
- **AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET
Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20231213-DCM11-131223-DE
Date de télétransmission : 18/12/2023
Date de réception préfecture : 18/12/2023